



COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean-Luc FUGIT, Député du Rhône

Givors, le 4 Décembre 2018

Gilets jaunes : le Député du Rhône, Jean-Luc FUGIT, organise un premier débat le 17 décembre prochain

Depuis plus de trois semaines, de nombreux Français ont revêtu un gilet jaune en signe de protestation. Ils veulent que les impôts baissent et que le travail paye plus. Je comprends et partage pleinement ces revendications qui sont au cœur de mes valeurs et de mon engagement politique.

J'ai rencontré depuis 3 semaines de nombreux citoyens de la circonscription portant les doléances des gilets jaunes, dans le cadre d'échanges informels mais aussi au cours d'une réunion publique qui s'est tenue hier soir à Tupin-et-Semons. Je poursuivrai ces rencontres dans les tous prochains jours, car il est de mon devoir de député d'entendre cette colère et de mesurer sa légitimité.

Il n'y a pas de place, en France, pour l'injustice sociale. Nous nous devons de trouver l'équilibre dans nos mesures de réforme, y compris dans la transition écologique, qui doit être avant tout, selon moi, solidaire et donc socialement acceptable.

Je me réjouis des annonces d'apaisement faites ce matin par le Premier Ministre, qui témoignent de la capacité à répondre concrètement aux revendications des Français. Jeudi dernier lors de ma rencontre avec le Premier Ministre, j'avais insisté sur la nécessité d'entendre la colère et de prendre des mesures fortes, afin de répondre immédiatement aux nécessités sociales du pays, tout en ouvrant la concertation avec les citoyens, dans le respect de notre démocratie.

La suspension pour 6 mois de la hausse sur la taxe carbone (sur l'essence, le fioul et le diesel), de la convergence de la fiscalité du diesel avec celle de l'essence, et pour les professionnels, de l'alignement sur la fiscalité des particuliers de la fiscalité du gazole des entrepreneurs non routiers doivent permettre à notre pays de retrouver un apaisement, après une vague de violences inacceptables qui a mis en péril notre Pacte Republicain. Je me réjouis aussi que dans la période de 6 mois qui s'ouvre, les nouvelles modalités du contrôle technique automobile soient suspendues, et qu'il n'y ait aucune augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz.

L'ensemble de ces mesures, qui devaient s'appliquer au 1er janvier prochain, ne s'appliqueront pas avant d'avoir été débattues au sein d'un grand débat national voulu par le Président de la République, qui se tiendra partout en France du 15 décembre au 1^{er} mars prochain. **Dans le cadre de cette consultation citoyenne, j'ai décidé d'organiser un premier débat le 17 décembre prochain à 20h30, à la Salle des Fêtes de Chaussan (78 route de Mornant).** Parce qu'il n'est pas de démocratie sans concertation avec les citoyens, j'invite toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à venir réfléchir à des pistes de propositions concrètes pour améliorer le quotidien de tous nos concitoyens en matière de fiscalité, de dépenses publiques, de mobilité et de transition écologique solidaire.

Jean-Luc FUGIT
Député du Rhône

Contacts presse
Alexandre Couchot
Alexandre.couchot@clb-an.fr
06 78 15 40 19